

**UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE
13, RUE SAINT-LAZARE
75009 - PARIS**

Paris, le 7 avril 2009

Le Directeur de l'UNSS

à

Mesdames et Messieurs les Présidents
des Associations Sportives
des équipes sélectionnées pour le
FESTIBENJ' UNSS 2009

ETABLISSEMENT _____

ADRESSE _____

VILLE _____ ACADEMIE _____

J'ai le plaisir de vous informer que vos équipes sont qualifiées pour participer au **FESTIBENJ' Handball BG et Volley-ball Mixte** qui se déroulera à :

**ROANNE (Loire)
du 3 au 5 JUIN 2009
site : <http://roanne.unss.org>**

Dès réception de la présente convocation vous voudrez bien lire attentivement les informations du dossier, confirmer la participation de votre équipe sur le site prévu à cet effet (voir **page 5**) et renvoyer la fiche d'hébergement. L'ensemble devra être réalisé **avant le jeudi 7 Mai 2009 délai de rigueur**, afin que l'accueil de vos équipes puisse se faire dans les meilleures conditions.

Je vous souhaite une excellente compétition.

Signée le 06-04-2009
Envoyée par INTRANET le 06-04-2009

**Jean-Louis BOUJON
Directeur de l'UNSS**

NB : EN CAS DE FORFAIT → Prévenir

- **La Direction Nationale : Philippe DEKEYSER**
Tél. : 01.42.81.55.11 - Fax : 01.42.80.03.42 – E-mail : dnp08@unss.org
- **Le Service UNSS organisateur : Service Départemental UNSS Loire**
Tél : 04 77 59 56 20 - Fax : 04 77 59 56 19 - E-mail : dsd042@unss.org

FESTIBENJ' ROANNE UNSS 2009

INFORMATIONS GENERALES

① Organisation

Le FESTIBENJ' est organisé par :
Le Service UNSS de la Loire
Maison Départementale des sports
4 rue des trois meules - 42100 Saint-Etienne
Tél. : 04.77.59.56.20
Fax : 04.77.59.56.19
Port : 06.72.80.37.40
Mail : dsd042@unss.org

② Déplacement

Le déplacement est à la charge et sous la responsabilité de l'Association Sportive. Une aide partielle ou totale peut être apportée par l'UNSS selon les règles de fonctionnement local. Pour en réduire le coût un déplacement peut être organisé par le service régional de votre académie.

Dès réception de cette convocation, prenez contact avec votre Service Régional UNSS.

③ Accès

Par la route : Roanne puis 42720 NANDAX

Par le train : arrivée en gare de Roanne

④ Accueil

Toutes les équipes et accompagnateurs doivent se présenter à l'accueil :

- Le mercredi 3 juin 2009 entre 10h et 11h30.
- **Lieu : Lycée agricole de Ressins 42720 NANDAX.**

Pour régler les formalités de participation suivantes :

- Confirmation des compositions d'équipes
- **Contrôle des licences UNSS (avec photo, signatures et tampon de l'A.S.)**
- **Contrôle des cartes de Jeunes Officiels**
- Règlement financier des hébergements (**chèque de caution OBLIGATOIREMENT**)
- Retrait de tous les documents pour le séjour

⑤ Hébergement – Restauration

Dès réception de la présente convocation

- ☞ Adresser la fiche d'hébergement accompagnée du **chèque de règlement au plus tard le 7 mai 2009 au Service** départemental de l'UNSS de la Loire.

Mode d'hébergement

Concurrents et accompagnateurs : en hôtel ou internat ou en camping.

Chauffeurs professionnels : 3 solutions

- Les chauffeurs se mettent à la disposition de l'organisation pour les transports durant le séjour : l'organisation les prend en charge (hébergement en pension complète)
- Les chauffeurs ne se mettent pas à la disposition de l'organisation pour les transports durant le séjour : l'organisation peut les prendre en charge (hébergement en pension complète) pour un forfait de 140 € par personne
- Les chauffeurs ne se mettent pas à la disposition de l'organisation pour les transports durant le séjour et ne souhaitent pas être pris en charge.

Prix forfaitaire indivisible :

- à l'hôtel : pour 2 jours : 100 € par participant
- en internat : pour 2 jours : 80 € par participant
- En camping : pour 2 jours : 50 € par participant (fourniture de l'emplacement uniquement.)

Pour les concurrents, accompagnateurs et responsables des délégations ceci comprend également : (5 repas – 2 nuits – 2 petits déjeuners).

Les forfaits (+) sont pour les arrivants du mardi soir. (voir fiche technique d'hébergement)

☞ **Chaque participant doit apporter un duvet.**

☞ **Caution** : un chèque de 500 € par équipe qualifiée doit être déposé en arrivant à l'accueil. En cas de dommages constatés, cette caution sera retenue en totalité ou partiellement et des poursuites pourront être engagées contre les fautifs.

☞ Si une A.S. ne prend pas le forfait, elle devra s'acquitter d'une somme forfaitaire de **10 € par jour et par personne** correspondant aux frais d'organisation engagés.

☞ **Aucune équipe, ne sera hébergée si :**

- elle n'a pas renvoyé sa fiche d'hébergement dans les délais impartis, accompagnée du chèque de règlement.
- elle n'a pas déposé son chèque de caution à l'accueil

⑥ Programme

Voir page 6

⑦ Comportement

Aussi bien sur le site de compétition, en ville, ou sur les lieux d'hébergement, **le comportement des compétiteurs doit être irréprochable.**

Tout manquement aux règles de bonne conduite sera signalé au chef d'établissement ; il risque d'entraîner des sanctions scolaires et sportives.

Les élèves sont en permanence sous la responsabilité de leurs accompagnateurs.

FESTIBENJ' ROANNE UNSS 2009

FICHE TECHNIQUE

Voir LC FESTIBENJ' N° 047 et 051 et règlements spécifiques FESTIBENJ' 2009 sur Intranet.

1. REGLEMENTS GENERAUX

Chaque participant doit être en possession de sa licence UNSS dûment enregistrée pour l'année 2008/2009 et pour être conforme, elle doit comporter obligatoirement les éléments suivants :

- ♦ **une photo récente de l'élève sur laquelle figure le tampon de l'établissement,**
- ♦ **la signature de l'élève,**
- ♦ **la signature du chef d'établissement, président de l'A.S., attestant la présentation de l'autorisation parentale et du certificat médical de non-contre-indication.**

Toute licence non conforme entraînera le **paiement d'une amende de 8 €** (Article III 3-30 et décision de l'Assemblée Générale du 20.05.2003).

En cas de non-présentation de licence, la participation à la compétition est soumise aux conditions suivantes (Article III 3 -31) : « **présentation de l'attestation de prise de licence par Internet, certifiée conforme par le chef d'établissement, président de l'A.S** et attestant la présentation du certificat médical de non-contre-indication et d'un justificatif d'identité

ou présentation d'une déclaration sur l'honneur d'un justificatif d'identité ... et paiement d'une amende... » (décision de l'A.G. du 20.05.2003).

Les licenciés U.N.S.S. participent aux compétitions sous les couleurs de l'Association Sportive de leur établissement.

Les licences seront vérifiées à chaque rencontre.

2. CONSTITUTION DES EQUIPES

Constitution de la délégation :

- **16 joueurs** (10 BG Handball, 3 BG + 3 BF VB Mixte)
- **2 Jeunes Officiels** (1HB et 1 VB)
- **2 accompagnateurs de l'AS**

3. JEUNES OFFICIELS

Chaque équipe devra mettre à disposition de l'organisation 1 arbitre élève certifié minimum départemental et licencié UNSS, n'appartenant pas obligatoirement à l'A.S. mais exclusivement destiné à l'arbitrage. Les arbitres seront amenés à officier soit en Arbitre Central, soit à la table de marque.

En l'absence de JO, une somme de 200 €, couvrant les frais de son remplacement, sera exigée auprès de l'AS.

4. PROGRAMME CUTUREL du FESTIBENJ'

voir page 6.

5. PRECISIONS TECHNIQUES

Benjamin(e)s :né(e)s en 1996-1997-1998

Handball :

- Le nombre de joueuses **sur le terrain** est de **6** (5 joueurs + 1 gardien) par équipe.

- Le nombre de remplaçants est de **4** par équipe.

Volley Ball:

- Le nombre de joueurs **sur le terrain** est de **4** (2 F et 2 G) par équipe.

- Le nombre de **remplaçants** est de **2** par équipe (1 F et 1 G.)

PROGRAMME :

3 juin après-midi : 1^{er} Tour

4 juin matin : 2^{ème} Tour

5 juin matin : Phase Finale

RAPPEL :

Tous les élèves inscrits sur la fiche de composition d'équipe signée par le Président de l'A.S. doivent être présents dès le début du championnat pour pouvoir participer. Ces documents sont à votre disposition dans votre Service Départemental ou Régional UNSS et sur Intranet.

6. SANTE et DOPAGE

↪ Un service d'assistance sera assuré pendant toute la compétition. Tous les numéros utiles seront communiqués à votre arrivée.

↪ Des contrôles antidopage (utilisation de substances interdites) peuvent être effectués lors de toute la compétition UNSS.

↪ Si vous devez subir un contrôle antidopage, vous pouvez être accompagné (e) d'un adulte de votre choix (par exemple la personne représentant votre Académie).

Dans le cas d'un traitement médical, n'oubliez pas de vous munir de pièces justificatives.

7. PUBLICITE SUR LES MAILLOTS

La publicité sur les tenues pendant les compétitions, et les cérémonies protocolaires de remises de récompenses, devra être conforme au règlement général de l'UNSS (pas plus grande que l'identification de l'A.S.).

Voir articles III.3.49, III.3.50 et III.3.51 du « Règlement intérieur » de l'UNSS et le document « publicité sur les maillots et survêtements » qui précise ces règles.

Ces règlements sont disponibles dans votre association sportive et sur le site Internet de l'UNSS <http://www.unss.org>, dans la rubrique 'Documentation', puis 'Statuts et règlements'.

La compétition commence à l'accueil et se termine à l'issue du palmarès.

Toute Association Sportive qui ne respectera pas ces dispositions (arrivée tardive ou départ prématuré par exemple) se verra non classée.

FESTIBENJ' ROANNE UNSS 2009

CONFIRMATION DE PARTICIPATION par inscription en ligne

Chaque Association Sportive est **responsable de la saisie** de la composition de son équipe qui participera à la compétition.

La confirmation de participation se fera exclusivement par internet, le **7 Mai 2009 au plus tard**, par connexion à l'adresse suivante :

**<http://udb.unss.org/festibenj>
mot de passe : festi09**

NB : L'adresse du site est à saisir dans la barre d'adresse du navigateur que vous utilisez, et non dans le champ de saisie d'un moteur de recherche.

En cas de difficultés, contactez d'urgence votre Service Régional UNSS.

La possibilité de modifier les compositions d'équipes pourra se faire jusqu'au
jeudi 28 Mai 2009 à 17 heures dernier délai.

La feuille de composition d'équipe DOIT être éditée après la saisie, imprimée ET signée par le Chef d'Etablissement, Président de l'AS.

Elle doit être présentée à l'accueil de la compétition.

FESTIBENJ' UNSS ROANNE 2009

Programme prévisionnel sportif et culturel

Téléphone organisation : Service départemental UNSS de la Loire.

Tél.: 04.77.59.56.20 Fax : 04.77.59.56.19
Port : 06.72.80.37.40 Mail : dsd042@unss.org

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Un principe fédérateur : le développement durable.

L'équipe d'organisation a conçu le festival pour le plaisir de vos élèves : Leur participation active à la préparation du séjour et leur implication positive dans le déroulement de la manifestation constitueront les seuls vrais indicateurs de notre réussite.

Palmarès :

Le classement sportif désignera l'A.S. vainqueur en brassant les résultats des deux tournois.

Un second palmarès honorera les établissements les mieux classés par le jury au regard des 4 critères ci-dessous :

- *Evaluation et gestion de l'animation proposée par chaque A.S.*
- *Comportement social du groupe pendant la totalité du séjour*
- *Résultat sportif*
- *Gestion du stand et qualité de présentation de son A.S., de sa ville, de son département, de sa région.*

Programme indicatif :

MERCREDI 3 Juin

- 9h00 / 12h00 → Accueil / Installation
- 11h30 / 13h00 → Repas
- 12h00 → réunion technique et JO
- 14h00 / 17h30 → 1er tour sportif
- 18h00/ 19h30 → Animation
- 19h30 → Repas
- 20h00/21h00 → Animation

JEUDI 4 Juin

- 9h00 / 12h30 → 2ème tour sportif
- 12h30 / 13h30 → Repas
- 14h00 / 16h30 → Rallye dans Roanne
- 17h00 / 19h30 → Animation
- 19h30 → Repas
- 20h00/21h00 → Animation

VENDREDI 5 Juin

- 8h30 / 12h00 → 3ème tour sportif
- 12h30 / 13h00 → Palmarès
- 13h00 / 14h00 → Repas ou casse croûte
- 14h00 → Départ

FESTIBENJ' UNSS ROANNE 2009

FICHE TECHNIQUE D'HEBERGEMENT

chèque Hébergement établi au nom de :
Service UNSS SD-42
ainsi que le chèque de caution de 500 euros
à déposer à l'accueil

☞ à retourner pour le **7 mai 2009**
au Service départemental de l'UNSS de la Loire
Fax : 04 77 59 56 19
Mail : dsd042@unss.org

Académie Département :
Etablissement : Ville :
Tél : Fax :
Nom du responsable : N° Portable

	H	F		
Nombre de Compétiteurs Handball	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Forfait 1 : 100€	Entourer votre choix
Nombre de Compétiteurs Volley Ball	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Forfait 1+ : 130€	
Jeunes Officiels	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Forfait 2 : 80€	
Accompagnateurs	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Forfait 2+ : 100€	
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Forfait 3 : 50€	
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Forfait 3+ : 60€	

TOTALX + = personnes

Si hébergés forfait choisi numéro 1,1+,2,2+,3,3+ :nbre pers. x € / personne = €
Si non hébergés x **10 €** / personne / jour = €

	H	F		
Nombre de chauffeurs de car (1)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	= chauffeur	
Les chauffeurs assurent les déplacements durant le séjour :			= 0 € / chauffeur	= €
Les chauffeurs n'assurent pas les déplacements durant le séjour et sont pris en charge par l'association sportive :			x 140 € / chauffeur	= €
Nombre de repas froids à emporter			=	
			x 7 €	= €
			= Total général =	€ <input style="width: 40px;" type="text"/>

(1) Les chauffeurs de car qui assureraient les déplacements d'élèves durant le séjour seront pris en charge (hébergement et restauration) par l'organisation.

ATTENTION : toute équipe ne souscrivant pas au forfait séjour doit s'acquitter d'une participation aux frais d'organisation de 10 € par personne et par jour. **N'oubliez pas la caution de 500 €.**

TRANSPORTS Nom et n° de tél. du transporteur éventuel :

<i>disponible durant le séjour :</i>			<i>pour votre transport</i>	<i>pour d'autres équipes</i>
Route minibus	Heure d'arrivée : h	OUI / NON	OUI / NON
Route Car collectif	Heure d'arrivée : h	OUI / NON	OUI / NON
Arrivée par le TRAIN (Gare Roanne)			Heure d'arrivée 03/06 : h
			Heure de départ 05/06 h

Je, soussigné Chef d'Etablissement et Président de l'AS, certifie que tous les élèves inscrits sur cette fiche sont scolarisés dans mon établissement, licenciés à l'AS et que l'accompagnateur est membre de la communauté éducative de mon établissement.

A, le

Signature du Chef d'Etablissement :

FESTIBENJ' ROANNE UNSS 2009

CHARTRE DE PARTICIPATION AUTORISATION PARENTALE

A retourner pour le 7 mai 2009 au Service départemental de l'UNSS de la Loire

UNSS Loire - Maison Départementale des sports
4 rue des trois meules - 42100 Saint-Etienne
Fax : 04 77 59 56 19 - Mail : dsd042@unss.org

Ou à rendre à l'accueil le 1er jour de l'évènement

Je m'engage à :

- 1. Me conformer aux règles du jeu**
- 2. Respecter les décisions de l'arbitre**
- 3. Respecter mes adversaires et mes partenaires**
- 4. Refuser toute forme de violence et de tricherie**
- 5. Etre maître de moi en toutes circonstances**
- 6. Etre loyal dans le sport et dans la vie**
- 7. Etre exemplaire, tolérant et généreux**
- 8. Respecter l'ensemble des personnes participant à l'organisation de cet évènement.**
- 9. Respecter les installations** mises à notre disposition pour nous permettre d'évoluer à notre meilleur niveau : vestiaires, terrains, lieux d'hébergement et de restauration.
- 10. Avoir pris connaissance qu'en cas de manquement grave au regard de cette charte, des sanctions disciplinaires pourront être prises à l'encontre de ma personne, de mon équipe et de mon établissement scolaire.**

Prénom de l'élève :

Signature de l'élève :

Nom de l'élève :

Je soussigné, Madame, Monsieur

Demeurant (adresse complète) :

Numéro de téléphone pour contact d'urgence :

Responsable légal de l'élève (Prénom et Nom) :

- ◆ Autorise mon fils (ma fille) à participer au Festibenj 2009 à Roanne.
- ◆ Autorise l'utilisation des images réalisées de mon fils – ma fille au cours de la manifestation pour les supports de communication de l'UNSS.

Fait à le

Signature du responsable légal :